

Solidarités

Les jardins familiaux

La ville met à disposition des habitants 20 parcelles de jardins familiaux. Situés dans les marais, ils offrent aux habitants la possibilité de bénéficier d'un coin de potager pour cultiver fruits et légumes dans un lieu de détente et de convivialité entre les jardiniers.

Pour toute candidature ou renseignements, **contacter l'association le Club des Arrosoirs** par mail à <u>leclubdesarrosoirs@netcourrier.com</u>

La gestion de ces parcelles leur a est confiée.

